

GROUPEMENT DES POSSIBLES

CHARGE DE MAINTENANCE H/F

CDI – 100 % - Nord-Isère et Pays Voironnais

10.11.2026

L'association Le Groupement des Possibles recherche un CHARGE DE MAINTENANCE DES BATIMENTS (H/F) pour son Pôle Maintenance

TYPE DE CONTRAT	OU	DATE DE DEBUT	REFERENCE A RAPPELER
CDI – 100 %	**Nord-Isère et Pays Voironnais**	**Janvier 2027**	**CM9**

Vous souhaitez travailler dans un environnement stimulant et chargé de valeurs, sur quantité de projets variés, autour de la thématique de la lutte contre la précarité ? Vous êtes le(la) bienvenu(e) ! Notre association œuvre dans les domaines de l'hébergement, l'accompagnement, l'emploi, la formation, la culture, l'enfance, la parentalité, la santé, les jeunes et l'innovation.

Pour plus d'information : www.groupementdespossibles.org

LE SERVICE

Le pôle maintenance est composé de huit chargés de maintenance, d'un coordinateur, d'un secrétaire logistique et d'un chef de service.

Sur le Pays Voironnais, le chargé de maintenance (H/F) interviendra dans plusieurs services, gérants eux-mêmes plusieurs dispositifs : CHRS jeunes, FJT, ARJM, CLLAJ, hébergement temporaire, pensions de famille.

Dans le Nord-Isère, le chargé de maintenance (H/F) interviendra principalement au sein de la résidence solidaire le Lauréat à l'Isle d'Abeau, composée d'une pension de famille de 16 logements et d'une résidence sociale de 10 logements, ainsi que dans des logements dans le diffus situés sur la commune de Bourgoin-Jallieu.

Ces services sont composés de travailleurs sociaux, d'accompagnants sociaux, d'un coordinateur maintenance, de secrétaires d'accueil, d'un agent d'entretien et de chefs de services.

MISSIONS PRINCIPALES

- S'assure du bon fonctionnement des bâtiments, à usage individuel ou collectif, et de leurs équipements,
- Réalise des interventions d'entretien, de maintenance, d'aménagement, de réhabilitation,

- Assure des opérations de gestion en lien avec l'entretien des bâtiments et des équipements collectifs.

MISSIONS

- Effectue les travaux d'entretien courant, de maintenance ou d'agencement relevant de divers corps de métiers : plâtrerie, peinture, plomberie, menuiserie, carrelage, maçonnerie, etc…
- Entretient les espaces extérieurs : entretien d'espaces verts, évacuation des encombrants, entrées et sorties des poubelles et containers
- Réalise les emménagements et déménagements, en assurant le nettoyage des logements laissés en vacances
- Assure la gestion des clés des établissements dont il a la charge
- Assure le relevé des compteurs
- Assure l'achat et la gestion de stock de produits d'entretien, de matériels, de consommables
- Assure la maintenance et l'entretien du matériel mis à sa disposition
- Réalise des états des lieux d'entrée et de sortie
- Assure l'entretien du parc automobile

Déplacements à prévoir de manière régulière sur l'ensemble des deux territoires.

COMPETENCES ET QUALITES RECHERCHEES

- Technique avancée en peinture,
- Technique de base en plomberie et technique de soudure, en menuiserie, serrurerie, en chauffage, sanitaire, en carrelage, faïence, en pose de revêtement de sol, en plâtrerie et pose de cloison sèche,
- Connaissance des règles de sécurité au travail, réglementation sécurité incendie et conformité des équipements,
- Des aptitudes techniques et un sens de l'organisation,
- Une autonomie dans le travail et une aptitude au travail en équipe,
- Gestion budgétaire,
- L'habilitation électrique serait un plus

- Être autonome dans le travail (nombreux déplacements à prévoir),
- Avoir une aptitude au travail en équipe,
- Des valeurs humaines et sociales (contact avec les usagers),
- Discrétion et sens de l'observation,
- Techniques d'écoute et de relations à la personne,
- Techniques de prévention et de gestion de conflits

COMMENT POSTULER

Envoyer lettre de motivation (impérative) + CV à recrutement@groupementdespossibles.org en rappelant la référence de l'annonce avant le 22 novembre 2026

AVANTAGES ET REMUNERATION

- Rémunération selon Convention Collective : CCN 66, revalorisation Laforcade (minimum 2050 € brut/mois)
- 5 jours de congés supplémentaires par trimestre (hors été), congé d'ancienneté,
- Prise en charge transports en commun à hauteur de 50 % + forfait mobilité durable
- Prise en charge de la mutuelle à 70 %
- Congés enfant(s) malade(s)
- Aides liées au 1 % logement
- Comité Social et Economique
- Travail en semaine et en journée uniquement